

Missions

L'encadrant technique d'insertion en espaces verts a pour missions principales :

- L'encadrement technique des salariés en insertion. De par son savoir-faire, il est responsable de l'activité et manage l'équipe sur les tâches suivantes :
 - L'utilisation en sécurité des différents outils : débroussailleuses, souffleurs, tondeuses, taille haie...
 - La réalisation chez les clients des chantiers programmés de : taille, tonte, désherbage, abattage, création paysagère...
- Le suivi des clients et la préparation des devis,
- L'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion :
 - Sur le chantier par l'intégration bienveillante de personnes fragiles, l'apprentissage des codes et usages en milieu professionnel et la montée en compétence des salariés.
 - En binôme avec l'équipe (CIP, permanents et bénévoles) à travers des réunions et des bilans individuels des salariés en insertion.

L'encadrant technique d'insertion en espaces verts intègre une équipe composée d'un deuxième encadrant technique d'insertion. Ensemble, ils ont en charge l'organisation de la production : établir le planning, préparer le matériel, organiser le travail de l'équipes en insertion, former et faire monter en compétence les salariés en insertion, suivre la maintenance des équipements et animer les relations commerciales et partenariales.

Cette liste de tâches étant non exhaustive, d'autres tâches pourront être demandées à l'encadrant technique d'insertion en espaces verts selon le besoin de l'activité Espaces Verts et plus globalement de l'association.

Environnement

AIDEN est une association reconnue dans le domaine de l'insertion par l'activité économique qui a vocation d'accompagner des demandeurs d'emploi longue durée. L'encadrant technique d'insertion en espaces verts sera entièrement affecté à l'activité d'AIDEN Chantiers, plus particulièrement à la Cressonnière située 48 avenue Sidoine Apollinaire à Lyon 9^{ème}. AIDEN Chantiers est reconnue Atelier Chantiers d'Insertion et effectue la mise en situation de travail et l'accompagnement socioprofessionnel de personnes éloignées de l'emploi.

Type de contrat

Contrat à Durée Indéterminée.

Prise de poste : dès que possible

Volume de travail hebdomadaire : 35 heures hebdomadaires réparties sur quatre jours (du lundi au vendredi)

Salaire calculé selon la grille de l'accord collectif interne. A titre indicatif pour un niveau débutant le salaire est de 1840€ brut/ mois.

Compétences et connaissances demandées

Expérience : 4 ans minimum en activité d'espaces verts

Formation : CAP ou BEP – Travaux paysagers ou Agent d'entretien espaces verts **minimum**

Titre ETI serait un plus / Permis B exigé / Permis remorque souhaité

Savoir technique

- Maitriser les techniques d'entretien d'espaces verts
- Maitriser les techniques d'entretien sans produit phytosanitaire
- Connaissances confirmées en mécanique
- Gestes et postures professionnelles
- Utilisation de l'outil informatique

Savoir-faire

- Manier les outils et les Machines spécifiques à l'entretien d'espaces verts
- Organiser le travail d'équipe
- Analyser la situation
- Préparer et sécuriser son espace de travail
- Adapter sa pratique aux situations rencontrées

Savoir-être

- Adaptable
- Polyvalent
- Sociable
- Aisance relationnelle
- Conscientieux
- Méthodique
- Bonne constitution physique
- Respectueux du matériel et de l'environnement

Contact et candidature

Envoyer CV + lettre de motivation à : Monsieur WASSER Etienne, Directeur d'AIDEN

Mail : recrutement@aiden-solidaire.com Adresse (siège) : AIDEN, 454 Avenue de la sauvegarde, 69009 Lyon